Mentions légales

Identité de l'éditeur

www.recrutement.exalta.com ci-après le « **Site** », est édité par EXALTA Société In'Tech Medical SAS au capital social de 18 727 026,50 €, dont le siège social est situé 93-95 avenue du champ de Gretz, 62180 Rang-du-Fliers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Boulogne sur mer sous le numéro 428 121 818.

Téléphone : +33 3 21 89 60 00

Email : svalet@exalta.com

Numéro de TVA intracommunautaire : FR 09 428 121 818

Directeur ou co-directeur de la publication : Stéphane Valet

Responsable de la rédaction : Stéphane Valet

Hébergeur

Le Site est hébergé par : OVH – 2 rue Kellerman à (59100) Roubaix.

Contenu litigieux

L'Utilisateur doit porter à la connaissance de d'EXALTA tout message ou contenu faisant notamment l'apologie des crimes contre l'humanité, incitant à la commission d'actes de terrorisme et faisant leur apologie, incitant à la haine raciale, à la haine à l'égard de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre ou de leur handicap touchant à la pornographie infantile, incitant à la violence, notamment l'incitation aux violences sexuelles et sexistes, ou portant atteinte à la dignité humaine, qu'il identifierait sur le Site.

L'Utilisateur est invité à adresser à EXALTA une notification à l'adresse suivantes svalet@exalta.com et contenant les éléments suivants : nom, prénom, adresse électronique pour une personne physique et pour une personne morale sa formation sociale, sa dénomination sociale, son adresse électronique adresse.

La notification devra également comprendre la description des faits litigieux et leur localisation précise dans le Site, les motifs légaux pour lesquels le contenu doit être retiré ou rendu inaccessible, comprenant la mention des dispositions légales et des justifications de faits. Dans la mesure du possible, l'Utilisateur doit transmettre la copie de la correspondance adressée à l'auteur des informations ou activités litigieuses demandant leur interruption, leur retrait ou leur modification, ou la justification de ce que l'auteur n'a pu être contacté.

L'attention de l'Utilisateur auteur d'une notification est attirée sur le fait qu'une dénonciation inexacte est susceptible de l'exposer à des sanctions pénales. A ce titre, il garantit EXALTA des conséquences éventuelles d'une notification abusive.

EXALTA s'engage à réagir promptement à toute notification d'un Utilisateur faite dans les formes et à première vue fondée.

EXALTA veillera à préserver le cas échéant l'anonymat de l'Utilisateur auteur des propos litigieux, tout en se réservant la faculté de prendre contre lui toute mesure utile, à commencer par son exclusion du Site.